

Nouvelles du Comité central

Lors de sa séance de décembre, le Comité central de la FMH a ...

- ... pris connaissance des modifications du règlement d'organisation de la Caisse de pension PAT-LPP: dès l'été 2006, trois membres de la FMH pourront siéger au Conseil de fondation;
- ... donné le feu vert pour la Newsletter «FMH-Flash» que le département de la Communication prévoit de publier quatre à six fois par année à partir de 2006. L'objectif visé est d'intensifier le dialogue avec les membres de la FMH et de les informer encore mieux sur les activités du Comité central et du Secrétariat général;
- ... débattu de l'affiliation de la FMH à l'«Association Médicale Mondiale» et décidé de la maintenir, mais de poser toutefois à ladite organisation quelques questions critiques concernant ses activités actuelles;
- ... pris connaissance du fait que la proposition du Conseil fédéral de ratifier la première convention-cadre de l'OMS visant à freiner la consommation de tabac sera mise en consultation au printemps 2006. Elle rencontrera probablement des oppositions à ce stade-là déjà. L'interdiction de faire de la publicité pour les produits du tabac sera notamment combattue. Le Comité central décide de s'affilier en tant que membre actif aux organisations s'engageant en faveur de cette première convention de l'OMS et de soutenir activement la campagne qui sera menée en sa faveur;
- ... appris avec grand regret que la CTM ne veut pas signer la convention sur l'évolution des prestations et des coûts AA/AM/AI, qu'elle refuse toute adaptation de la valeur du point tarifaire et qu'elle a dénoncé la convention actuelle (du 28 décembre 2001) sur la valeur du point, de même que les mesures d'urgence prises dans le domaine de la radiologie. De nouvelles négociations devront donc être engagées;
- ... approuvé la révision et les modifications des programmes de formation postgraduée suivants: médecine interne, orthopédie, psychiatrie et psychothérapie ainsi que médecine psychosomatique et psychosociale. Le programme de formation postgraduée de la Société suisse de médecine générale a été complètement remanié et sera soumis pour cette raison aux délégués à la Chambre médicale. La Chambre médicale a, en effet, un droit de référendum lorsque les programmes de formation postgraduée ont subi d'importantes modifications;
- ... accepté qu'un montant de Fr. 200 000.– soit perçu sur les fonds de la FPPC pour des outils d'évaluation («assessment tools»). La CFPC a l'intention d'accorder une importance accrue aux évaluations, de les améliorer et de les répartir sur l'ensemble de la période de formation postgraduée;
- ... décidé de participer, en signe de solidarité, à la manifestation des médecins de premier recours qui aura lieu le 1^{er} avril 2006.